

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2009

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures – COEFFICIENT 7

Obligatoire

Le usage des calculatrices est strictement interdit.

Avant de composer, le candidat s'assurera que son sujet comporte bien 8 pages numérotées de 1 à 8.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

À quelles conditions la croissance économique est-elle compatible avec le développement durable ?

DOCUMENT 1

Émission de CO₂ due à la combustion d'énergie

	Part en %	Évolution 2004-2005 en %	Évolution 1990-2005 en %
Amérique du Nord dont : États-Unis	26,3 22,8	+ 0,6 + 0,4	+ 21,2 + 19,9
Amérique latine	3,5	+ 2,5	+ 55,6
Europe et pays de l'ex-URSS dont UE à 27	24,5 14,7	- 0,2 - 1,1	- 16,7 - 3,1
Afrique	3,1	+ 3,3	+ 51,9
Moyen-Orient	4,6	+ 5,5	+ 111,4
Extrême-Orient dont : Chine INDE	36,5 20,8 4,2	+ 6,9 + 11,2 + 3,3	+ 94,6 + 127,3 + 95,5
Océanie dont Australie	1,5 1,4	+ 5,8 + 6,2	+ 46,4 + 45,1
MONDE	100	+ 3,1	+ 29,1

Source : Direction Générale de l'Énergie et des matières premières,
« Les émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie dans le monde en 2005 »,
Énergies et matières premières, novembre 2007.

DOCUMENT 2

L'analyse économique considère la pollution comme un effet externe* négatif lié à l'utilisation gratuite d'un bien d'environnement. Cette gratuité va conduire à son gaspillage, sa dégradation ou pire, son épuisement. En effet, pour que l'allocation efficace des ressources rares puisse se réaliser dans une économie de marché, il faut que les agents économiques supportent les conséquences de leurs actes, qu'ils en paient le prix (...).

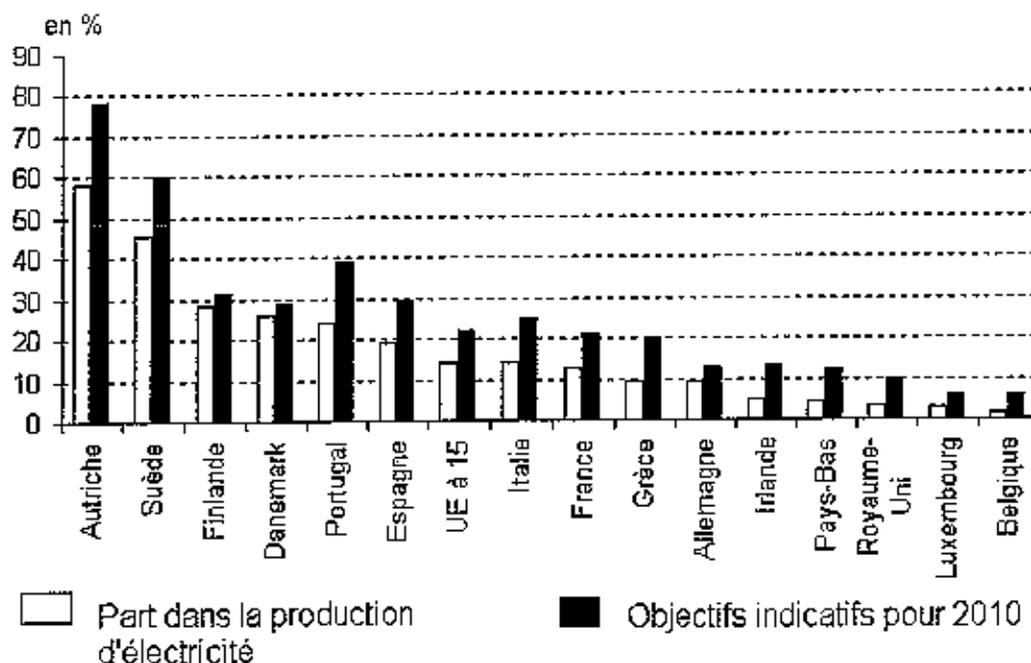
Si la dégradation de l'environnement est considérée comme une défaillance du marché, l'État peut soit se substituer à celui-ci, soit le corriger. L'État assure la réalisation d'actions de protection et de restauration de l'environnement qui donnent lieu à des dépenses publiques (gestion des déchets, épuration des eaux). Mais il agit aussi comme un régulateur du marché, obligeant ou incitant les agents économiques à modifier leurs comportements dans un sens favorable à l'environnement. La typologie (d'actions) la plus simple oppose les instruments réglementaires aux instruments économiques. Les premiers imposent des contraintes, les normes par exemple ; les seconds agissent sur le système de prix afin de fournir aux agents les incitations monétaires destinées à modifier leurs comportements. Ce sont les taxes, les subventions et les marchés de permis d'émission.

**Effet externe (ou externalité) : expression utilisée pour désigner toute situation où les activités d'un agent économique ont des conséquences sur le bien-être d'autres agents, sans qu'il y ait des échanges ou des transactions entre eux.*

Source : Annie VALLEE, « Développement et environnement : les solutions économiques aux problèmes environnementaux », *Cahiers Français*, n° 337, Mars-avril 2007.

DOCUMENT 3

La part d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables en Europe. Comparaison entre les résultats de 2004 et les objectifs pour 2010



Source : Observatoire de l'énergie et Directive du Parlement européen du 27 septembre 2001 pour les objectifs en 2010.

DOCUMENT 4

Face à de nombreux problèmes d'environnement d'ampleur mondiale, les pays doivent unir leurs efforts pour relever les défis les plus urgents de la planète et œuvrer en faveur du développement durable.

Les pays en développement ont la possibilité de tirer des enseignements de l'expérience des autres pays et de « sauter des étapes » pour s'engager directement sur des voies de développement plus économes en énergie et en ressources et plus respectueuses de l'environnement. Les pays doivent œuvrer de concert pour diffuser connaissances, pratiques exemplaires et technologies afin de tirer mutuellement profit de modes de production et de consommation plus durables à l'échelle mondiale (...).

En ce qui concerne le changement climatique, plus les pays participant aux mesures d'atténuation seront nombreux, et moins il sera coûteux de réduire les émissions à l'échelle mondiale. La mise en place en 2008, par les seuls pays de l'OCDE, d'une taxe sur le carbone de 25 USD*/tonne de CO₂, aboutirait en 2030 à une réduction de 43 % des émissions de gaz à effet de serre dans ces pays. Il est nécessaire de renforcer la gouvernance internationale de l'environnement afin d'assurer la mise en œuvre d'accords internationaux permettant de faire face aux problèmes environnementaux.

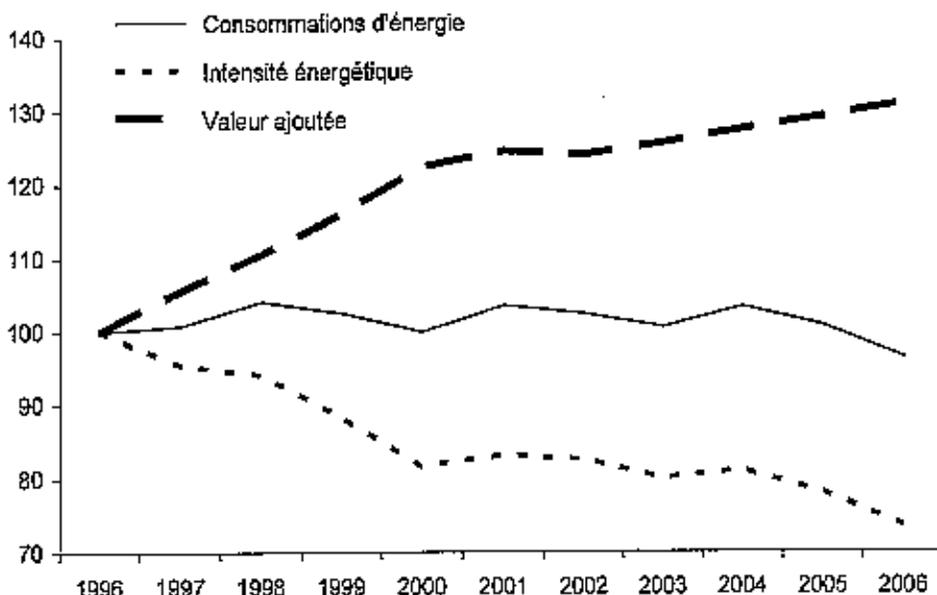
*USD : Dollars américains.

Source : Documents de l'OCDE, « Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon de 2030 », 2008.

DOCUMENT 5

Évolution des consommations d'énergie, de l'intensité énergétique* et de la valeur ajoutée dans l'industrie en France

(Indices, base 100 en 1996)



*L'intensité énergétique est la quantité d'énergie consommée par unité de PIB. La baisse de l'intensité énergétique correspond à une meilleure efficacité énergétique.

Sources : Benoit de LAPASSE et Thomas RENAUD, « Face à la hausse des prix des énergies fossiles puis de l'électricité », SESSI, *Le 4 pages des statistiques industrielles*, N° 204, décembre 2007.

DOCUMENT 6

Pauvreté peut signifier dégradation accrue de l'environnement. D'une part, pour couvrir leurs besoins vitaux, les populations pauvres sont contraintes à une destruction irréversible de leurs ressources ; la déforestation et l'érosion qui en découle en sont un exemple. D'autre part, quand la survie est en jeu, les préoccupations quant à la préservation de l'écosystème local à long terme sont reléguées au second plan.

La nature constituant la base productive des populations pauvres, elles sont donc les premières concernées et affectées par une dégradation de l'environnement. Face à des catastrophes naturelles qui affectent leurs principales sources de revenus, les populations pauvres ne disposent pas d'un soutien conséquent des pouvoirs publics et de possibilités d'indemnisation. De même les conséquences les plus dommageables du réchauffement climatique porteront davantage sur les pays pauvres que sur les zones tempérées des pays riches. De surcroît, la maîtrise technologique, qui permet en général d'utiliser plus efficacement les ressources disponibles, leur fait défaut et entraîne souvent une consommation destructrice pour leur milieu. Le développement durable reconnaît le principe d'une double solidarité : entre les pays du nord et ceux du sud d'abord, et intergénérationnelle ensuite.

Source : Benoît FERRANDON, « Développement durable : la prise en compte de l'environnement ? », *Cahiers Français*, N° 317, novembre-décembre 2003.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse ;
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
 - en faisant appel à des connaissances personnelles,
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Les enjeux et déterminants de la mobilité sociale

I. TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Quelle est la signification de la valeur entourée dans le **document 1** ? (1 point)
- 2) Donnez, au moyen du **document 1**, un exemple de transformation de la structure sociale entre la génération des « pères » et celle des « fils ». (1 point)
- 3) Comment la forte création d'emplois qualifiés, lors des trente dernières années, a-t-elle influencé le recrutement social des « fils » dans le **document 1** ? (2 points)
- 4) Expliquez la phrase soulignée dans le **document 2**. (2 points)
- 5) Les données du **document 3** traduisent-elles une démocratisation de l'accès au baccalauréat ? (2 points)
- 6) Comment l'évolution présentée par le **document 3** peut-elle contribuer à la mobilité sociale ? (2 points)

II. QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir montré que les transformations de l'emploi influencent la mobilité sociale, vous mettrez en évidence le fait que celle-ci peut avoir d'autres causes.

DOCUMENT 1

Table de recrutement social en 2003 - France (en %)

Fils \ Pères	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Agriculteurs exploitants	88	12	8	11	13	18	16
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2	29	14	12	10	9	12
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1	6	24	9	5	2	8
Professions intermédiaires	1	10	20	16	9	6	11
Employés	1	7	11	11	14	7	9
Ouvriers	7	36	23	41	49	58	43
Total	100	100	100	100	100	100	100
Ensemble	4	9	19	24	11	34	100

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 2003.

Lecture : en 2003, parmi les hommes interrogés, 4 % étaient agriculteurs et 16 % étaient fils d'agriculteurs.

Source : INSEE, *Données sociales, la société française*, Édition 2006.

DOCUMENT 2

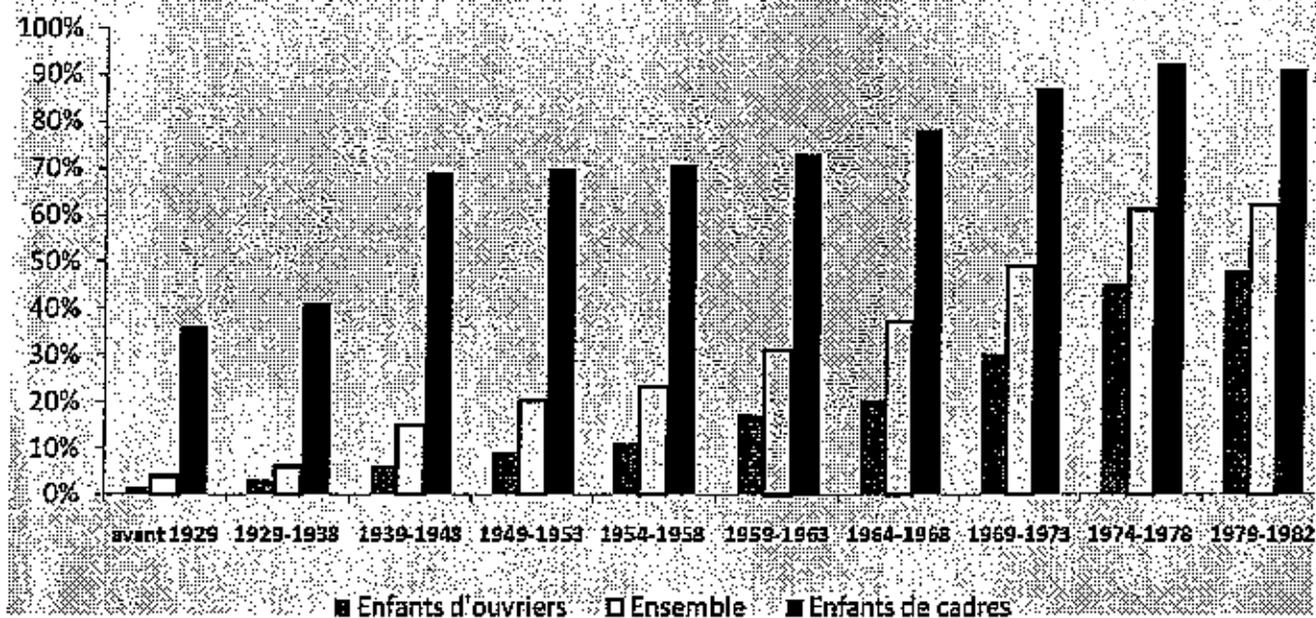
L'analyse approfondie de ces parcours¹ familiaux nous invite à considérer les éléments à partir desquels la mobilité sociale s'est enclenchée. Nous remarquons tout d'abord qu'un grand nombre d'individus a bénéficié du soutien, des aides et des ressources de leurs parents (et proches) pour accomplir leur trajectoire professionnelle, quoique de manière distincte entre les deux sous-populations. En effet, on note une distinction fondamentale entre les cadres et les entrepreneurs : pour les premiers, l'effort de la famille s'est concentré sur l'école, l'encouragement et le soutien pour l'obtention des diplômes permettant l'accès aux professions de cadre. Pour les entrepreneurs, la famille est intervenue ultérieurement en apportant sa contribution lors du passage à l'activité entrepreneuriale. Ainsi, dans le cas des cadres, l'incidence de la famille a été prépondérante *avant* le parcours professionnel, à travers les ressources dont elle disposait, tandis que pour les entrepreneurs, le rôle de la famille intervient *durant* le passage à l'activité indépendante, en se mobilisant pour son fonctionnement et sa prospérité. Ce ne sont donc pas les mêmes mobilisations, ni les mêmes transmissions familiales qui interviennent au cours de ces trajectoires individuelles car leurs histoires sont fortement différenciées.

1. L'auteur a étudié le parcours de personnes d'origine algérienne (précisément : nées de parents algériens immigrés en France dans les années 50) qui ont connu, en France, une mobilité ascendante.

Source : Emmanuelle SANTELLI, *La mobilité sociale dans l'immigration, Itinéraires de réussite des enfants d'origine algérienne*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2001.

DOCUMENT 3

Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social (France)



Lecture : parmi les jeunes nés de 1979 à 1982, 91 % des enfants de cadres sont bacheliers, contre 48 % des enfants d'ouvriers.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, *L'état de l'École*, n°17, octobre 2007.